Accolay Arcy-sur-Cure Bazarnes Bessy-sur-Cure Bois d'Arcy
Cravant Essert Lucy-sur-Cure Mailly-la-Ville Mailly-le-Château
Prégilbert Sacy Sainte-Pallaye Sery Trucy-sur-Yonne Vermenton

Réforme des rythmes scolaires

Compte-rendu du groupe de travail n°3
« Travailler à l'éducation partagée »
Mardi 8 avril 2014 à 17h30, à Sacy.

Présent(e)s :

- Enseignants : S. Gojard (Enseignante à l'école d'Accolay),
- Parents d'élèves : C. Fafin (Délégué des parents d'élèves de l'école de Vermenton), D. Cadario (Accolay/Bazarnes), S. Berthier (Accolay/Bazarnes)
- Centre de loisirs intercommunal : F. Delacroix (Directeur de l'ALSH « Les Filous Futés »)
- S. Baudhuin
- Communauté des communes : D. Charlot (Vice-président CCECY, Maire d'Accolay), M. Macle (Directeur Général de la CCECY), A. Cluzel (Responsable du service enfance, jeunesse, vie associative de la CCECY).
- Elus : A.-M. Urbain, maire délégué Essert.

- **Excusé(e)s :** J. Poitout (Enseignante à l'école de Bazarnes), L. Schiffmacher (Représentante des parents d'élèves de l'école de Vermenton)

ORDRE DU JOUR :

- Rédaction du règlement des NAP
- Rédaction du questionnaire relatif à l'organisation des rythmes scolaires

➢ Rédaction du règlement des NAP (cf. en annexe)

D. Charlot remercie la présence de l'ensemble des participants à ce groupe de travail et présente l'ordre du jour.
Après avoir effectué un tour de table permettant à chacun de se présenter, D. Charlot donne la parole à A. Cluzel qui présente une proposition de règlement.

Au sujet des inscriptions F. Delacroix propose de compléter un dossier de pré-inscription pour l'année scolaire avec la liste des documents à retourner au centre de loisirs mi-juin. Les inscriptions aux activités pourront se faire sur l'année sur le modèle des inscriptions à la cantine. Il précise également que le centre de loisirs sera doté d'un site internet permettant d'effectuer les inscriptions en ligne.
M. Macle demande la création d'une plaquette mode d'emploi pour l'utilisation du site.

Concernant le point sur le règlement des NAP, et particulièrement la question des enfants présents mais n'étant pas inscrits, le groupe de travail propose dans un premier temps d'informer les parents par courrier, et dans un second temps de les convoquer (par le directeur du centre de loisirs).
S. Baudhuin s'interroge sur la question de l'inscription obligatoire pour un même jour sur une même période.
A. Cluzel précise qu'il est envisagé de mettre en place des parcours éducatifs différents chaque jour de la semaine, sur une période de vacances à vacances. Il est souhaité qu'un enfant inscrit un jour de la semaine participe à tous les ateliers du parcours.

D. Charlot propose d'indiquer dans le règlement qu'il est souhaitable que les jours d'inscription ne changent pas au cours d'une même période.
C. Fafin s'interroge sur le cas des enfants qui mangeront à la cantine mais dont les parents ne souhaitent pas qu'ils participent aux NAP.
A. Cluzel répond que dans ce cas les parents devront venir chercher les enfants après la cantine et les ramener pour le temps d'enseignement.
F. Delacroix demande à quel moment il est prévu d'organiser les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires).
S. Gojard informe qu'à l'école d'Accolay il est envisagé de les mettre en place sur le temps du midi, mais que l'organisation sera probablement différente entre grandes et petites écoles.
C. Fafin propose d'expliciter que si les enfants qui mangent à la cantine ne sont pas inscrits aux NAP sur le temps du midi les parents doivent venir les chercher.
M. Macle questionne les membres du groupe de travail sur la nécessité de faire figurer dans le règlement l'organisation des transitions. Il propose la création d'un mode d'emploi des NAP où ce point pourrait également être précisé.
Les membres du groupe de travail acceptent la proposition d'un mode d'emploi.
C. Fafin propose d'organiser une réunion d'information le jour de la rentrée scolaire.

Concernant le déroulement des NAP et la question de la sieste pour les maternelles, D. Charlot propose que la sieste puisse commencer le plus tôt possible après le repas.
A.-M. Urbain donne l'exemple d'écoles où les enfants sont couchés dès la fin de la cantine, à 12h15.
M. Macle propose de scinder le règlement entre primaires et maternelles.
F. Delacroix s'interroge sur la multiplicité des documents.
D. Charlot propose d'ajouter au règlement qu'un animateur référent sera désigné pour chaque école.
Concernant les absences non-justifiées, F. Delacroix indique qu'elles sont lourdes à gérer. Il souhaite que le relais avec les enseignants fonctionne.
Le groupe de travail décide de supprimer le paragraphe concernant les absences répétitives et propose d'ajouter dans la charte de bonne conduite un paragraphe concernant les parents en précisant que pour la bonne marche des NAP les inscriptions et les horaires devront être respectés.

- **<u>Rédaction du questionnaire relatif à l'organisation des rythmes scolaires (cf. en annexe)</u>**

Aurore Cluzel présente une proposition de questionnaire construit à partir d'un document-type transmis par l'inspection académique.
Celui-ci permettra à la communauté de communes de connaître les habitudes organisationnelles des familles et leurs intentions pour la rentrée 2014.
Les membres du groupe de travail proposent de soumettre un questionnaire par enfant plutôt qu'un questionnaire par famille.
Concernant le paragraphe « rentrée scolaire 2014 », C. Fafin questionne les membres du groupe de travail sur la nécessité de la réponse « Je ne sais pas ». Il est proposé de l'enlever. Il propose également d'avancer ce paragraphe en début de questionnaire.
Concernant la liste des activités proposées aux enfants les membres du groupe de travail décident de supprimer la réponse « aide aux leçons », qui ne correspond pas aux objectifs des NAP et d'ajouter une réponse « jeux libres ».

D. Charlot informe les membres du groupe de travail que les documents retravaillés seront transmis avec le compte-rendu de la réunion. Il remercie l'ensemble des participants au groupe de travail de leur présence et de leur participation.

M. Macle indique que les groupes de travail se réuniront à nouveau prochainement.

La séance est levée à 19h45.